

ffpp

Fédération Française
des Psychologues
et de Psychologie



examen

psychologique

de l'enfant

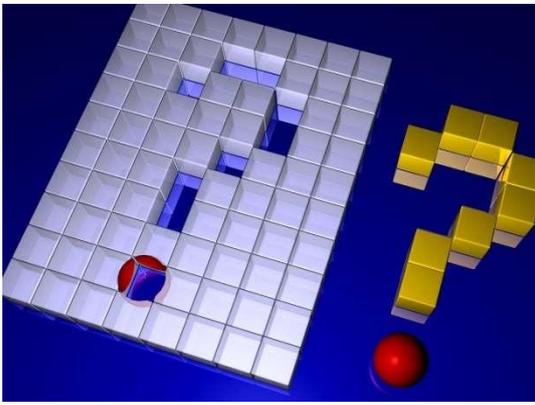
PARIS

**Session de
formation**

24 et 25 juin

Catalogue

2021



examen psychologique de l'enfant : approches intégratives

L'examen psychologique est une modalité d'exploration du fonctionnement psychique d'une personne donnée, par l'intermédiaire d'outils spécifiques, les tests. Par sa dynamique propre et la nature des tests, l'examen psychologique éclaire la singularité du sujet et met en évidence ses points forts et ses points d'amélioration.

argument

L'utilité de l'examen psychologique et son impact positif sont maintenant bien objectivés scientifiquement et pratiquement, puisque :

- de nombreuses études ont montré que la réflexion collaborative sur les performances et l'explication des facteurs qui entretiennent les dysfonctionnements, ouvrent vers de nouvelles possibilités d'action et modifient le regard que porte la personne sur elle-même ;
- la demande d'examen psychologique est en forte hausse, tant dans les institutions soignantes que dans la société.

La pratique de l'examen psychologique est la spécificité stricte du psychologue, elle relève de sa formation, son expertise et de son expérience. Pour renforcer cette spécificité et affirmer cette expertise, l'actualisation régulière des connaissances théoriques et expérientielles s'avère fortement utile.

L'examen psychologique enrichit non seulement celui qui le passe, mais aussi la clinique de celui qui l'administre, car en soit, il est un véritable acte clinique qui fait appel à :

- la mobilisation de connaissances psychologiques diverses (de la psychologie développementale à la psychopathologie)
- l'alliance de travail, dans une relation de collaboration et de confiance,
- au jugement clinique et à l'esprit critique
- à la communication personnalisée et utile, non seulement avec la personne testée, mais également avec des tiers institutionnels ou familiaux

La formation continue dans cette technique concourt au développement professionnel des cliniciens

objectifs

- Intégrer les indications de l'examen psychologique et les moments de sa passation à l'interprétation des résultats
- Maîtriser l'intégration des informations issues de différents tests et la gestion des contradictions
- S'entraîner à la restitution des résultats au sujet et s'entraîner à la rédaction d'un compte rendu pour le sujet et pour les tiers
- Maîtriser les principes déontologiques qui encadrent la communication des résultats
- Affirmer la posture du psychologue clinicien à travers la pratique de l'examen psychologique

contenus

- Bilan cognitif : WISC V
- Bilan comportemental : échelles et questionnaires : RCMAS ; MDIC
- Bilan projectif : dessin, Rorschach, épreuves thématiques (Children Perception Test – CAT, Family Aperception Test – FAT, Patte Noire, Thematic Aperception Test- TAT)

Au niveau théorique, seront abordés :

- Les fondamentaux des méthodes d'évaluation
- La présentation de diverses méthodes d'interprétation dans une approche intégrative à partir d'écoles différentes de pensée
- Les nouveaux paradigmes de l'évaluation : évaluation thérapeutique, utilisation du numérique
- Les fondements de la restitution des résultats : besoins fondamentaux des sujets évalués et typologie des informations à transmettre
- Aspects déontologiques : Code de déontologie des psychologues, recommandations pour l'examen psychologique et l'utilisation des mesures avec l'enfant
- Supervision de l'examen psychologique.

Au niveau professionnel, les stagiaires travailleront sur les compétences suivantes :

- Administration et cotation des épreuves
- Analyse intégrative des résultats à la lumière d'éclairages divers (psychodynamiques, TCC ; systémiques, etc.)
- Synthèse des données issues de plusieurs épreuves
- Orientation thérapeutique et plan d'action post examen psychologique
- Utilisation des données de l'examen psychologique dans la psychothérapie
- Rédaction de comptes rendus.

moyens et méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques au moyen des PowerPoint
- Présentation du matériel de test et instructions de maniement
- Entraînement clinique à partir d'études de cas complexes fournies par le formateur et les participants
- Jeux de rôles et mises en situation sur les aspects de transmission et de positionnement professionnel
- Suivi des participants pendant 2 mois : mise à disposition d'une adresse mail, à laquelle ils peuvent adresser leurs remarques ou questions post-formation.

durée de la formation et modalités d'organisation

La formation est réalisée, en présentiel, à partir de quatre modules et d'exercices :

- Les épreuves cognitives,
- Les échelles et questionnaires,
- Les épreuves projectives,
- L'examen psychologique complet associant épreuves cognitives et projectives.
- Applications et exercices pratiques

formatrice : Dana Castro

Dana Castro est psychologue, psychothérapeute à Paris. Elle pratique et supervise l'examen psychologique depuis de nombreuses années. Elle a enseigné le test projectif de Rorschach à l'Université Paris 7, Denis Diderot, Université Paris-Nanterre et l'École de psychologues praticiens Paris/Lyon. Elle a supervisé la pratique de l'examen psychologique de stagiaires de niveau Master 2, insérés dans le Pôle de pédopsychiatrie du Val de Marne et dans le Centre Psychologique de Diagnostic, Guidance et Recherche, dans les Yvelines. Elle est l'auteur de l'ouvrage : Pratique de l'examen psychologique en clinique adulte : WAIS IV, RORSCHACH, TAT, MMPI-2 ; 2016 (Dunod)

examen psychologique de l'enfant

PUBLIC

Psychologues

L'attestation Adeli des psychologues est demandée pour valider l'inscription.

GROUPE

12 participants maximum

LIEU

PARIS

DUREE

2 Journées de 7h

SESSION

24 et 25 juin 2021

tarifs nets 2021

Adhérent FFPP : 449 €

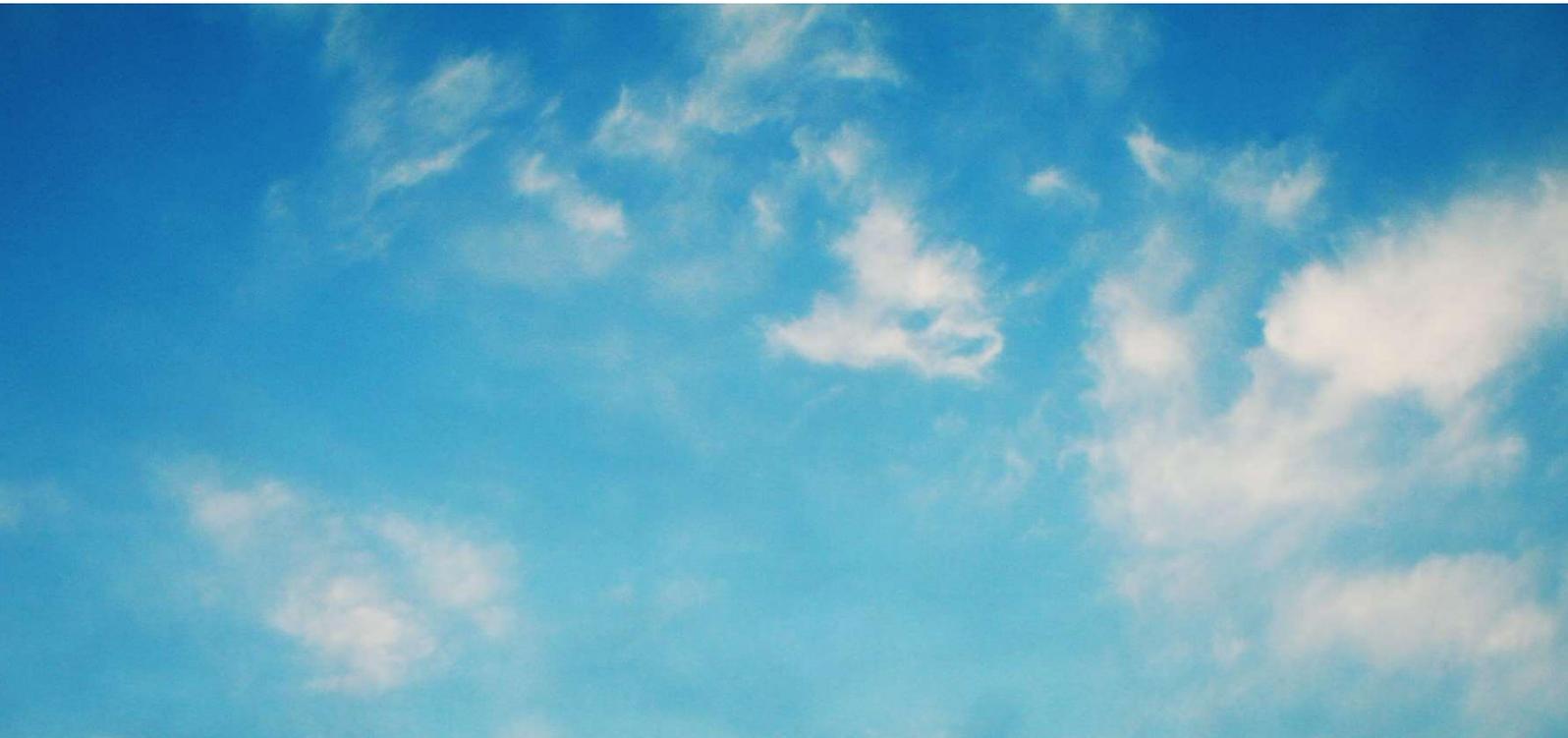
Public : 643 €

formations intra

Si vous souhaitez mettre en place cette formation dans votre établissement, contactez-nous à l'adresse suivante :

formationsintraffpp@gmail.com

Un devis spécifique vous sera proposé suite à l'étude de faisabilité de la formation au sein de votre institution, de vos besoins et des modalités de mise en place.



Organisme formateur n° 11 75 38 152 75
RNA : W751158513 -- APE : 9499Z -- ANFH 320857
Datadocké n°0048939

Siège FFPP
71, Avenue Édouard Vaillant - 92774 Boulogne Billancourt Cedex
Siret : 448 221 804 000 41, APE 9499 Z

Téléphone : 09 86 47 16 17
(numéro non surtaxé)

Mail : formationsinterffpp@gmail.com

www.ffpp.net